

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PLÉNIÈRE VENDREDI 19 JUIN 2020

L'assemblée départementale se réunira le vendredi 19 juin 2020 pour sa deuxième séance plénière de l'année. En raison du contexte sanitaire et afin de garantir le respect des mesures barrière, la séance se tiendra dans les grands salons de la Maison du Département. Pour des questions d'organisation notamment de l'espace, vous êtes convié à y assister sur inscription. En amont de la session, Marc Lefèvre, Président du conseil départemental, vous convie également à un déjeuner presse afin d'aborder divers sujets. L'ordre du jour de cette prochaine séance plénière est joint à cette invitation.



MARC LEFÈVRE
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à un déjeuner presse en amont de la séance plénière,
le vendredi 19 juin 2020 à 12h15, à la Maison du Département à Saint-Lô

Compte tenu des conditions sanitaires, il est impératif de confirmer votre présence au déjeuner et/ou à la session par mail auprès du pôle presse au plus tard mercredi 17 juin

La séance plénière se déroulera à partir de 13h30 dans les grands salons.

Information pratique :

La séance ne sera pas retransmise en direct sur Internet et les réseaux sociaux pour des raisons techniques.

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr